

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL
13 MAI 2025**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 13 mai 2025 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Rapport aux citoyens : rapport financier et rapport du vérificateur externe pour l'année 2024 suivi d'une période de questions
- 1.7. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.8. Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires du conseiller Danny Monette
- 1.9. Nomination de monsieur le conseiller Danny Monette à titre de représentant de la municipalité de Papineauville au Conseil des maires de la MRC de Papineau
- 1.10. Démission de madame la conseillère Francine Dutrisac
- 1.11. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2025
- 1.12. Avis de motion : projet de règlement 2025-005 sur l'ouverture d'un chemin
- 1.13. Processus d'installation volontaire des compteurs d'eau
- 1.14. Dépôt du rapport annuel du Transports adapté et collectif de Papineau
- 1.15. Processus d'appel d'offres par invitation pour l'achat et l'installation d'une enseigne numérique extérieure
- 1.16. Programme d'aide à la voirie locale- Volet entretien des routes locales- Enveloppes pour les projets d'envergure ou supra municipaux- dossiers 2024 80037 KKF33973
- 1.17. Motion de félicitations : Monsieur Alain Faubert et Monsieur Maurice Deschênes, membres du Centre de généalogie de la Petite-Nation
- 1.18. Partenariat avec Habitations de l'Outaouais métropolitain pour la construction de logements subventionnés et abordables à Papineauville
- 1.19. Formation des pompiers : mise en place d'un service régional de formation des pompiers sous la gouverne de la MRC de Papineau
- 1.20. Motion de félicitations à Prévention CÉSAR Petite-Nation pour la tenue de son évènement annuel Fondue Vins et Fromages

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois d'avril 2025
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 avril 2025
- 2.3. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.4. Rues Principales : autorisation de paiement de la facture 8586
- 2.5. Dignard Thibault CPA : autorisation de paiement de la facture 0660

3. Ressources humaines

- 3.1. Autorisation de modification du contrat du directeur du SSI pour indiquer le partage associé au salaire formation, congrès, colloque
- 3.2. Formation en investigation d'incendie : autorisation de participation
- 3.3. Autorisation de modification des manuels d'emploi pour ajouter la participation au camp de jour municipal

- 3.4. Autorisation d’embauche d’un pompier
- 3.5. Nomination d’Henrik Côté au poste de lieutenant du service de sécurité incendie
- 3.6. Autorisation d’embauche d’un journalier col bleu
- 3.7. Tricentris : nomination d’un représentant municipal
- 3.8. Fin d’emploi pour l’employé 01-0088

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Autorisation de remplacement du climatiseur salle du conseil
- 4.2. Autorisation d’achat d’un échantillonneur d’eaux usées
- 4.3. Autorisation d’achat de deux pompes submersibles
- 4.4. Réparation de trottoirs : autorisation de dépense
- 4.5. Réparation des bornes incendie : acceptation d’une proposition
- 4.6. Autorisation d’achat des végétaux pour 2025
- 4.7. Autorisation de dépense pour nettoyage des glissières et reprofilage de fossés

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie
- 5.2. Autorisation d’achat de chapeaux de pompier

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelle 2025 sur l’émission des permis et certificats
- 6.2. PIIA 2025-0008 - 250 rue Papineau pour affichage commercial
- 6.3. PIIA 2025-0009 - 220, rue Papineau pour rénovation extérieure
- 6.4. PIIA 2025-0011 - Construction de 2 multi logements
- 6.5. PIIA 2025-0012 - 191, rue Papineau pour installation d’une clôture
- 6.6. PIIA 2025-0014 - 277, rue Papineau pour affichage

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Plaque commémorative Denis- Benjamin Papineau : acceptation d’une proposition
- 8.2. Dérogation à la réglementation municipale pour une activité de fin d’année scolaire
- 8.3. Entente de location : Association chasse, pêche, trappeurs et archers de la Petite-Nation
- 8.4. Embauche d’un biologiste pour le sentier de contournement de la marina
- 8.5. Demande de gratuité de salle par l’Archidiocèse de Gatineau pour le brunch bénéfice
- 8.6. Activité « Party dans le parc » : location d’équipement de sonorisation
- 8.7. Location de toilettes sèches pour les parcs municipaux

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions du public sur la présente séance
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège numéro 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3 2025-05-183 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 7 personnes.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

La période de questions débute à 19h04 et se termine à 19h09.

1.5 2025-05-184 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2025-05-185 RAPPORT AUX CITOYENS : RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2024-AVEC PÉRIODE DE QUESTIONS

À la suite du dépôt du rapport financier au 31 décembre 2024 par la firme Dignard Éthier CPA, vérificateur externe de la municipalité de Papineauville et conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, le maire soumet les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Le rapport financier 2024 est disponible sur le site internet de la municipalité.

Je tiens à souligner la grande implication du conseil municipal lors de la dernière année et à remercier le personnel municipal pour son travail auprès de la population de Papineauville.

1.7 2025-05-186 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.8 2025-05-187 DÉPÔT DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DU CONSEILLER DANNY MONETTE

La directrice générale confirme que Monsieur le conseiller Danny Monette a déposé sa déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

1.9 2025-05-188 NOMINATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER DANNY MONETTE À TITRE DE REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE AU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE PAPINEAU

ATTENDU que monsieur le maire Paul-André David a été élu préfet de la MRC de Papineau et qu'il y a lieu de nommer un autre représentant pour la municipalité de Papineauville afin de siéger au conseil des maires;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil nomme monsieur le conseiller Danny Monette représentant de la municipalité au conseil des maires de la MRC de Papineau.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2025-05-189 DÉMISSION DE MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCINE DUTRISAC

La directrice générale mentionne que madame la conseillère Francine Dutrisac a déposé une lettre de démission effective au 31 mai prochain. Aucun processus d'élection partielle ne sera enclenché puisque les élections générales se tiennent le 2 novembre prochain.

1.11 2025-05-190 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 AVRIL 2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 15 avril 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2025-05-191 AVIS DE MOTION : PROJET DE RÈGLEMENT 2025-005 SUR L'OUVERTURE D'UN CHEMIN

Madame la conseillère Béatrice Cardin donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente le règlement 2025-005 relatif à l'ouverture du chemin Jacqueline-Dubois.

Madame la conseillère Béatrice Cardin présente le projet de règlement intitulé règlement 2025-005 relatif à l'ouverture du chemin Jacqueline-Dubois.

Il s’agit d’un chemin donnant accès à la route 148 entre les chemins Laflamme et Charlebois. Madame Jacqueline Dubois fut gestionnaire de Transports Camille Paul de Papineauville avec son époux, Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse Sainte-Angélique de 1979 à 2000 et présidente du conseil de la fabrique Sainte-Angélique durant de nombreuses années après sa première nomination le 23 septembre 1987.

1.13 2025-05-192 PROCESSUS D’INSTALLATION VOLONTAIRE DES COMPTEURS D’EAU

- ATTENDU que l’installation de compteur d’eau est obligatoire depuis 2018 lors de toutes nouvelles constructions;
- ATTENDU que ce conseil souhaite augmenter le nombre de compteurs d’eau installé dans les résidences construites avant 2018 et pour ce faire propose une inscription volontaire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil incite les propriétaires à s’inscrire volontairement pour l’installation d’un compteur d’eau. Les équipements sont fournis au propriétaire au prix coûtant comprenant le compteur d’eau et l’antenne cellulaire requise pour en faire la lecture. Sur preuve d’installation par un plombier certifié, il sera possible pour le propriétaire de rembourser les équipements à la municipalité sur une période maximale de 12 mois sans intérêts.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.14 2025-05-193 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU

Que ce Conseil accepte le dépôt du rapport annuel 2024 de la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau. Ce rapport peut être consulté sur le site internet de la municipalité.

Pour la municipalité de Papineauville il y a eu 677 transports adaptés et 1146 transports collectifs.

1.15 2025-05-194 PROCESSUS D’APPEL D’OFFRES PAR INVITATION POUR L’ACHAT ET L’INSTALLATION D’UNE ENSEIGNE NUMÉRIQUE EXTÉRIEURE

- ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2025 pour l’installation d’une enseigne numérique extérieure;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce conseil, autorise la direction générale à lancer un processus de soumission pour la l’achat et l’installation d’une enseigne numérique extérieure.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.16 2025-05-195 PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE- VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES- ENVELOPPES POUR LES PROJETS D’ENVERGURE OU SUPRA MUNICIPAUX- DOSSIERS2024 80037 KKF33973

- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a pris connaissance des modalités d’application du volet Projets entretien des routes locales du Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) et s’engage à les respecter;

- ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d’aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
- ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l’année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
- ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes a été effectuée à l’intérieur du rapport financier 2024;
- ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil approuve les dépenses au montant de 70 458.99 \$ relatives aux travaux d’amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au questionnaire S51 section 10 du rapport financier pour l’année 2024, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu’en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.17 2025-05-196 MOTION DE FÉLICITATIONS : MONSIEUR ALAIN FAUBERT ET MONSIEUR MAURICE DESCHÊNES, MEMBRES DU CENTRE DE GÉNÉALOGIE DE LA PETITE-NATION

Monsieur le conseiller Robert Desbiens donne une motion de félicitations à monsieur Alain Faubert récipiendaire de la médaille de reconnaissance de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Cette médaille de reconnaissance met en lumière la qualité exceptionnelle du parcours de généalogiste de monsieur Faubert.

Ainsi qu’une motion de félicitations à monsieur Maurice Deschênes récipiendaire du prix Renaud-Brochu offert par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, un hommage à ce bénévole ayant donné généreusement de son temps et de son énergie au service des sociétés de généalogie et particulièrement du Centre de généalogie de la Petite-Nation.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.18 2025-05-197 PARTENARIAT AVEC HABITATIONS DE L’OUTAOUAIS MÉTROPOLITAIN POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS ET ABORDABLES À PAPINEAUVILLE

- ATTENDU l’adoption de la résolution 2023-10-405 par laquelle la municipalité de Papineauville a démontré son intérêt dans un partenariat avec Habitations de l’Outaouais métropolitain pour la construction de logements subventionnés et logements abordables;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que la que la municipalité de Papineauville, par le biais de la présente résolution confirme sa participation au partenariat avec Habitations de l’Outaouais Métropolitain pour la construction de logements subventionnés et abordables.

Que ce Conseil s’engage à participer financièrement au projet de construction mentionné tel qu’il suit :

- Investissement monétaire de 90 000.00 \$
- Contribution financière de 115 200\$ représentant le montant maximal pouvant être reçu du Programme de financement des infrastructures dans le cas d’un refus
- Exemption du droit de mutation immobilière
- Congé de taxes foncières à 90% pour une période de 20 ans
- Une aide financière à l’exploitation de 10% pour une durée de 10 ans
- Participation au Programme de subvention de loyer Québec à la hauteur de 10% du montant des loyers subventionnés de l’immeuble

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Pour 5 Contre 1

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.19 2025-05-198 FORMATION DES POMPIERS : MISE EN PLACE D’UN SERVICE RÉGIONAL DE FORMATION DES POMPIERS SOUS LA GOUVERNE DE LA MRC DE PAPINEAU

ATTENDU que l’entente pour la formation des pompiers prendra fin le 31 décembre 2025 et qu’un comité de suivi mis en place à la MRC a émis une recommandation pour la mise en place d’un service de proximité répondant aux besoins et aux enjeux des services de sécurité incendie de la MRC;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil donne son accord de principe sur la proposition du comité de suivi pour la formation des pompiers soit que la MRC devienne gestionnaire de la formation auprès de l’École nationale des pompiers du Québec et que ce service soit facturé aux municipalités via une quote-part et un service utilisateur-payeur et ce conditionnellement à la participation des 25 municipalités formant la MRC de Papineau.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.20 2025-05-199 MOTION DE FÉLICITATIONS À PRÉVENTION CÉSAR PETITE-NATION POUR LA TENUE DE SON ÉVÈNEMENT ANNUEL FONDUE VINS ET FROMAGES

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de félicitations à Prévention César pour le succès de la soirée vin et fromage du 26 avril 2025.

2. FINANCES

2.1 2025-05-200 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D’AVRIL 2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 avril 2025 pour un montant total de 8 335.71 \$ comprenant les chèques numéros 15048 à 15055.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 avril 2025 au montant de 110 493.97 \$ comprenant les dépôts directs numéros 505251 à 505306.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 avril 2025 au montant de 70 851.69 \$ comprenant les prélèvements numéros 8375 à 8441.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 277 021.67 \$ au 30 avril 2025.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 84 137.70 \$ jusqu'au 30 avril 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2025-05-201 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 AVRIL 2025

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 30 avril 2025 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (33.64%) et d'investissement du budget 2025 au 30 avril 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2025-05-202 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Ce Conseil prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

2.4 2025-05-203 RUES PRINCIPALES : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 8586

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-12-562 octroyant à **Rues Principales** un mandat pour la préparation d'un scénario de dynamisation du cœur villageois;

ATTENDU la réception de la facture 8586 pour services rendus à ce jour dans ce dossier et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise une dépense et un déboursé de 7 170.00 \$ plus taxes à **Rues Principales** en paiement de la facture 8586.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 419 : Services professionnels.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2025-05-204 DIGNARD THIBAUT CPA : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 660

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce conseil autorise une dépense et un déboursé de 19 800\$ plus taxes en paiement de la facture 660 du 9 mai 2025 pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2024.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 413 : Vérification

M. Paul André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2025-05-205 AUTORISATION DE MODIFICATION DU CONTRAT DU DIRECTEUR DU SSI POUR INDIQUER LE PARTAGE ASSOCIÉ AU SALAIRE FORMATION, CONGRÈS, COLLOQUE

ATTENDU que le directeur du service de sécurité incendie cumule les mêmes fonctions dans la municipalité de Lac-Simon et qu’il y a lieu de modifier le contrat du directeur pour prévoir les modalités de partage des coûts de déplacements et de salaire pour les formations, congrès et colloque;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la directrice générale à modifier le contrat du directeur en conséquence au moyen d’un écrit qui sera annexé après signatures des parties.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.2 2025-05-206 FORMATION EN INVESTIGATION D’INCENDIE : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU que le directeur du service de sécurité incendie souhaite s’inscrire à une journée de formation professionnelle en investigation d’incendie le 18 juin prochain à Trois-Rivières, que des sommes sont prévues au budget formation 2025 et la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 72.50 \$ plus taxes pour l’inscription du directeur incendie à une journée de formation professionnelle en investigation d’incendie le 18 juin prochain à Trois-Rivières.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives et partagés avec la municipalité de Lac-Simon.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.3 2025-05-207 AUTORISATION DE MODIFICATION DES MANUELS D’EMPLOI POUR AJOUTER LA PARTICIPATION AU CAMP DE JOUR MUNICIPAL

ATTENDU qu’une demande est présentée par certains employés afin de bénéficier du camp de jour municipal pour leurs enfants;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil autorise la directrice générale à modifier les manuels d’emplois des cadres, professionnels, cols blancs et cols bleus afin d’y indiquer que les enfants des employés municipaux sont admissibles au camp de jour municipal.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.4 2025-05-208 AUTORISATION D’EMBAUCHE D’UN POMPIER

ATTENDU que la brigade incendie est composée d’un maximum de 25 pompiers, que des postes sont disponibles et la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution

Que ce Conseil autorise l’embauche de Benoit Trottier au poste de pompier à compter de la date de la présente. Que le directeur du service incendie soit responsable de s’assurer du respect de l’entente normative actuellement en vigueur pour les pompiers volontaires et responsable d’obtenir auprès du candidat tous les documents démontrant les formations réussies ainsi que la preuve de validité de son permis de conduire.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.5 2025-05-209 NOMINATION D’HENRIK CÔTÉ AU POSTE DE LIEUTENANT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU qu’il y a lieu de nommer de combler un poste de lieutenant au service de sécurité incendie et la recommandation du comité du service de sécurité incendie.

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Qu le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, nomme Henrik Côté, lieutenant à compter de la date des présentes et pour une période probatoire de 6 mois, conformément au manuel d’emploi.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.6 2025-05-210 AUTORISATION D’EMBAUCHE D’UN JOURNALIER COL BLEU

ATTENDU que plus de 28 cv ont été reçus pour combler un poste de journalier col bleu et la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil autorise l’embauche de Philippe Guindon au poste de journalier col bleu à compter du 19 mai 2025 aux conditions précisées dans la recommandation du comité.

Ce poste est assorti d’une période probatoire de 90 jours.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.7 2025-05-211 TRICENTRIS : NOMINATION D’UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL

ATTENDU qu’il y a lieu de procéder à la nomination d’un nouveau auprès de TRICENTRIS ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil nomme monsieur Robert Desbiens représentant de la municipalité de Papineauville auprès de TRICENTRIS et qu’il soit par la présente autorisé à représenter la municipalité lors de l’assemblée générale annuelle.

M. Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.8 2025-05-212 FIN D’EMPLOI POUR L’EMPLOYÉ 01-0088

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil met fin au lien d’emploi de l’employé 01-0088 en date du 12 mai 2025.

M. Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2025-05-213 AUTORISATION DE REMPLACEMENT DU CLIMATISEUR SALLE DU CONSEIL

ATTENDU qu’il y a lieu de procéder au remplacement de l’unité murale présente dans la salle du conseil et la réception d’une soumission pour ce faire;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la soumission du 13 mai 2025 de Réfrigération RM au montant de 7805.00 \$ avant taxes, pour le remplacement de l’unité murale présente dans la salle du conseil. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 02000 000 : Bâtiment Jeanne d’Arc.

Qu’un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.2 2025-05-214 AUTORISATION D'ACHAT D'UN ÉCHANTILLONNEUR D'EAUX USÉES

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au remplacement de l'échantillonneur d'eaux usées puisque celui-ci n'est plus fonctionnel et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la soumission du 22 avril 2025 de la firme PR Eautech au montant de 4 297,19 \$ avant taxes, pour le remplacement de l'échantillonneur d'eaux usées. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire : 23 0503 000 : Usine épuration et stations de pompage.

Qu'un transfert budgétaire du fonds égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-David David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2025-05-215 AUTORISATION D'ACHAT DE DEUX POMPES SUBMERSIBLES

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au remplacement de la pompe submersible de la station Hébert et de faire l'achat d'une pompe de remplacement pour la station Major, la réception de deux soumissions pour ce faire et la recommandation du comité des travaux publics :

OMNIFAB	37 822.33\$ plus taxes
XYLEM	35 524\$ plus taxes

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition du 25 avril 2025 de l'entreprise Xylem au montant de 35 524.00 \$ plus taxes pour l'achat de deux pompes submersibles. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire : 23 0503 000 : Usine épuration et stations de pompage.

Qu'un transfert budgétaire du fonds égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 2025-05-216 RÉPARATION DE TROTTOIRS : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU qu'il est requis de réparer des sections de trottoir, que des sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense maximale de 15 000.00 \$ taxes incluses pour procéder à des travaux de réparation de trottoir.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparations chemins, rues, routes, trottoirs.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.5 2025-05-217 RÉPARATION DES BORNES INCENDIE : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU que suivant la dernière inspection des bornes incendie, il y a eu réception d’un rapport daté du 18 novembre 2024 de la compagnie Hydra-Spec et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition du 18 novembre 2024 d’Hydra Spec pour les mises à niveau des bornes incendie et autorise une dépense et un déboursé de 21 082,50\$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 529 : Entretien et réparation bornes fontaines.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.6 2025-05-218 AUTORISATION D’ACHAT DES VÉGÉTAUX POUR 2025

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2025 pour la préparation des boîtes, corbeilles et paniers suspendus, la réception d’une soumission de la Pépinière Chantal Martel et la recommandation du directeur du service des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la soumission de la Pépinière Chantal Martel au montant de 6 244.61 \$ taxes incluses pour l’achat des produits d’horticultures. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien-réparation parcs cet embellissement.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.7 2025-05-219 AUTORISATION DE DÉPENSE POUR NETTOYAGE DES GLISSIÈRES ET REPROFILAGE DE FOSSÉS

ATTENDU que des travaux de reprofilage et nettoyage de fossés, de réparation de glissières de sécurité sont nécessaires annuellement, que les sommes ont

été prévues au budget 2025 et la recommandation du directeur du service des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise une dépense maximale de 22,000.00 \$ taxes incluses pour le reprofilage des fossés et le nettoyage des glissières.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparations chemins, rues, routes, trottoirs.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

5.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1

2025-05-220 STATISTIQUES D’AVRIL 2025 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de d’avril 2025 du service de sécurité incendie.

Interventions	Avril	2025
Systèmes d’alarme	1	5
Désincarcération	1	15
Entraide	2	7
Incendie	3	6
Autres assistances	1	4
Nautique	-	-
Total	8	37

5.2

2025-05-221 AUTORISATION D’ACHAT DE CHAPEAUX DE POMPIER

ATTENDU que le directeur du service incendie a soumis une demande pour l’achat de trois chapeaux avec écussons et la recommandation du comité de sécurité;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution

Que ce Conseil accepte la soumission du 28 avril 2025 de l’entreprise Protection incendie CFS pour l’achat d’un chapeau 1836 traditionnel rouge et 2 chapeaux 1836 traditionnel noir avec écussons. Une dépense et un déboursé de 1950 \$ avant taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 03001 000 : Équipements de pompiers.

Conformément au Règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d’autoriser des dépenses et de conclure des contrats, un transfert budgétaire de 1950.00 \$ est autorisé du poste 02 22000 526 : entretien, réparation et équipement vers le poste 23 03000 000 : équipements de pompier.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2025-05-222 DÉPÔT DES STATISTIQUES D’AVRIL 2025 SUR L’ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques d’avril 2025 pour l’émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Avril	2025
Rénovation	15	44
Abattage d’arbres	2	2
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	1	7
Démolition	1	2
Eau souterraine	-	-
Lotissement	5	9
Animaux domestiques	13	27
Galerie, clôture	1	3
Installation septique	-	-
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	1	2
Piscine	-	1
Remblai déblai	1	4
Branchement	-	1
Affichage	-	2
Certificat d’occupation	-	1
Changement d’usage	-	-
Agrandissement	1	1
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	-	2
Épandage matières fertilisantes	-	-
Permis d’arrosage	1	1
Total	42	109

6.2 2025-05-223 PIIA 2025-0008- 250 RUE PAPINEAU POUR AFFICHAGE COMMERCIAL

- ATTENDU

les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;
- ATTENDU

que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU

que la propriété sise sur le lot 4 997 411 est située à l’intérieur du secteur « *P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois* » ;
- ATTENDU

que le requérant souhaite modifier l’affichage commercial du pylône de rue et que la réfection prévue est assujettie au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU

la recommandation du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0008 permettant la modification de l’affichage commercial avec un fond de couleur gris ou noir afin de s’harmoniser aux couleurs du pylône actuel.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6.3 2025-05-224 PIIA 2025-0009- 220, RUE PAPINEAU POUR RÉNOVATION EXTÉRIEURE

- ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 474 est située à l’intérieur du secteur « *P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois* » ;
- ATTENDU que la demande du requérant est de repeindre le bâtiment et que les travaux de rénovations extérieures à la propriété sont assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU la recommandation du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0009 permettant des travaux de rénovation extérieure à la propriété située au 220, rue Papineau. Les vestiges de l’ancien affichage commercial devront être retirés.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6.4 2025-05-225 PIIA 2025-0011- CONSTRUCTION DE 2 MULTI LOGEMENTS

- ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU que les propriétés situées sur les lots 6 410 428 et 6 410 872 sont à l’intérieur du secteur « *P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois* » ;
- ATTENDU que le requérant souhaite construire 2 bâtiments de 6 logements chacun et que la construction des nouveaux bâtiments est assujettie au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU la recommandation du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0011 permettant la construction de deux bâtiments multifamiliaux comprenant 6 unités d’habitation chacun sur les lots 6 410 872 et 6 410 873.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6.5	2025-05-226	PIIA 2025-0012- 191, RUE PAPINEAU INSTALLATION D'UNE CLÔTURE
-----	-------------	--

ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 503 est située à l'intérieur du secteur « P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois » ;

ATTENDU que le requérant souhaite installer une nouvelle clôture en marge latérale droite et que les travaux de rénovations extérieures à la propriété soient assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0012 permettant le remplacement d'une section de clôture au 191, rue Papineau. Afin de respecter l'article 25 alinéa d) la clôture devra être peinte ou teinte.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6 2025-05-227 PIIA 2025-0014 – 277, RUE PAPINEAU POUR AFFICHAGE

ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 371 est située à l'intérieur du secteur « P.I.I.A 0-1 LES IMMEUBLES PATRIMONIAUX ET LES IMMEUBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ÉLEVÉ »:

ATTENDU que le requérant souhaite ajouter un affichage en façade pour nommer l'Édifice Denis-Benjamin-Papineau et procéder à l'installation d'un bas-relief et que cette demande d'ajout est assujettie au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande PIIA 2025-0014 permettant l'ajout de lettrage sur l'Édifice Denis-Benjamin-Papineau ainsi qu'un bas-relief représentant Denis-Benjamin Papineau. Il est suggéré de procéder à un nettoyage efficace de la façade avant de procéder à ces installations.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2025-05-228 PLAQUE COMMÉMORATIVE DENIS- BENJAMIN PAPINEAU : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la fabrication d'une plaque commémorative pour l'Édifice Denis-Benjamin-Papineau et la réception d'une soumission de la compagnie Enseignes Dumas pour ce faire;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la soumission du 16 avril 2025 de la compagnie Enseignes Dumas, au montant de 7656.00 \$ plus taxes pour l'acquisition d'une plaque commémorative en aluminium brossé, fini argent à bas-relief. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin. Il est entendu que le visuel final devra être validé au préalable.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70293 998 : 350^e de la Seigneurie.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2 2025-05-229 DÉROGATION À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE POUR UNE ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE ST-PIE X

ATTENDU que l'école St-Pie X demande une dérogation au règlement 2024-022 sur l'utilisation de l'eau potable afin d'offrir une activité de canon à mousse aux écoliers le 20 juin et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dérogation au règlement 2024-002 le 20 juin prochain pour une activité impliquant un canon à mousse à l'école St-Pie X applicable entre 9h00 et 11h30 seulement.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2025-05-230 ENTENTE DE LOCATION AVEC L'ASSOCIATION CHASSE, PÊCHE, TRAPPEURS ET ARCHERS DE LA PETITE-NATION

ATTENDU la demande de l'Association des chasseurs, pêcheurs, trappeurs et archers de la Petite-Nation (ACPTA) d'occuper le centre communautaire pour leur souper de doré annuel pour une période de 5 ans et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique à faire la signature d'un protocole d'entente avec l'ACPTA aux conditions suivantes :

- Activité annuelle « souper de doré » 11 avril 2026 - 3 avril 2027 - 1er avril 2028 - 7 avril 2029 - 6 avril 2030.
- Gestion des activités du bar avec profits
- Montage, démontage et nettoyage par l'ACPTA
- Application de la politique de location

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2025-05-231 EMBAUCHE D'UN BIOLOGISTE POUR LE SENTIER DE CONTOURNEMENT DE LA MARINA

ATTENDU qu'afin de compléter les activités préliminaires pour l'aménagement d'un sentier pédestre sur le terrain de la marina il est requis de déterminer l'emplacement des milieux humides et la réception d'une proposition pour ce faire;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition du 22 avril 2025 la firme AJ Environnement au montant de 990.00 \$ plus taxes comprenant une visite terrain pour valider l'identification et délimitation des milieux humides et hydriques sur le site.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 411 : Services professionnels.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2025-05-232 DEMANDE DE GRATUITÉ DE SALLE PAR L'ARCHIDIOCÈSE DE GATINEAU POUR LE BRUNCH BÉNÉFICE

ATTENDU que l'Archidiocèse de Gatineau et la fondation Novatio organisent un brunch bénéfice à Papineauville le 12 octobre 2025 en collaboration avec le conseil de la Fabrique de la paroisse Sainte-Angélique et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise le prêt du centre communautaire et de la cuisine à l'Archidiocèse de Gatineau dimanche le 12 octobre 2025 pour un brunch bénéfice au profit des organismes locaux. Les bénévoles de la Fabrique de Papineauville seront responsables de toutes les activités reliées à cet événement.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6 2025-05-233 ACTIVITÉ « PARTY DANS LE PARC » : LOCATION D'ÉQUIPEMENT DE SONORISATION

ATTENDU le retour de l'activité « Party dans le parc » le 22 août 2025, la nécessité de se munir d'équipements de sonorisation adéquat et la recommandation du comité sports loisirs culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil accepte la proposition #25-044 de la compagnie Proson au montant de 1712.00 \$ plus taxes pour la location et l'installation d'un système de son pour l'activité du 22 août 2025. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 999 : Petite Scène.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.7 2025-05-234 LOCATION DE TOILETTES SÈCHES POUR LES PARCS MUNICIPAUX

ATTENDU la réception d'une soumission Toilette Nation pour la location de toilettes sèches pour les espaces municipaux et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la location de 3 toilettes sèches de la compagnie Toilette Nation au montant de 195.00 \$ plus taxes par mois chacune, pour le parc Docteur-Chapdelaine, le terrain de soccer et le quai municipal.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien et réparation Parcs et terrains de jeux.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

2025-05-235 REMERCIEMENT À MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCINE DUTRISAC

Monsieur Paul-André David, maire, remercie madame la conseillère Francine Dutrisac pour le temps consacré à sa charge de conseillère municipale. Son énergie et ses connaissances ont grandement profité à la population. Merci et bonne continuation dans ses projets futurs.

9.2 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE

La période de question débute à 19h50 et se termine à 20h17.

9.3 2025-05 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 20h17.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 13 mai 2025.

Martine Joannis
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 13 mai 2025.

Paul-André David
Maire